

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	18^{eme}
Nom de site	PLACE CHAPELLE BIS	Numéro	24493U5
Adresse du site	54, rue Philippe de Girard	Hauteur	R+7 (21,60 m)
Bailleur de l'immeuble	Social RIVP	Destination	Habitations
Type d'installation	Site neuf 2G/3G/4G (700/800/900/1800/2100/2600 MHz)		
Complément d'info			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	20/09/2019
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	25/09/2019
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	20/11/2019

Historique et contexte

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, l'opérateur envisage d'installer un relais de téléphonie mobile sur cet immeuble.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de deux antennes panneaux couvrant 2G, 3G et 4G (fréquences 700/800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 60° et 160°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	<i>Entre 6° et 10°</i>
Estimation	60° < 4 V/m ; 160° < 4 V/m	Vis-à-vis (25m)	R + 5
Divers			

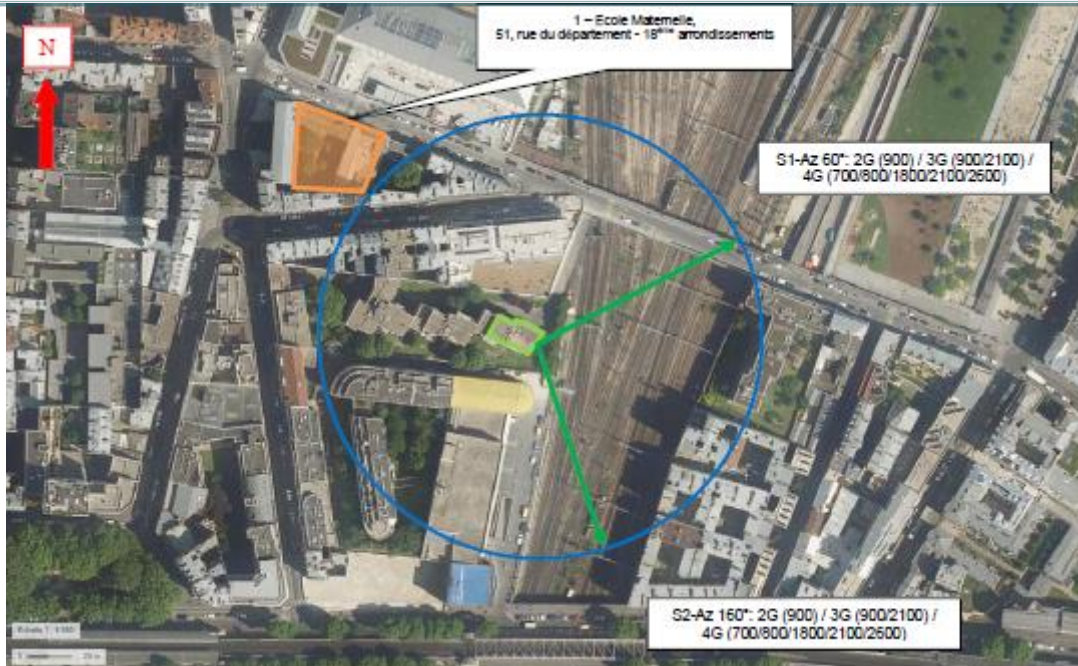
Incidence visuelle

Intégration antennaire	Ce projet consiste à installer 2 antennes. Les deux antennes, de type panneau, seront installées sur un mât, possédant un cache sous antennes couleur de la façade, en terrasse.		
Zone technique	Trois armoires techniques seront installées contre l'édicule et des modules seront installés à proximité des antennes.		
Hauteur antennes/sol	24,05 m		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**


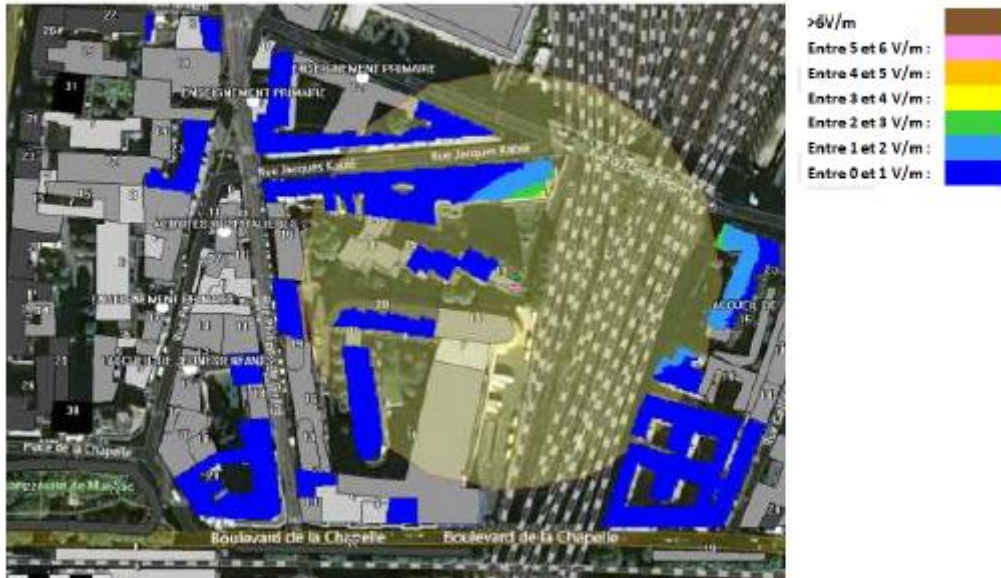
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
1. Ecole maternelle	51 Rue du Département	R+2 (12m)	non	100m	<1v/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles
dans un rayon de 25m autour des antennes**


Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/mv. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 160°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 16.5m.



	Azimut 60°	Azimut 160°
Niveau maximal	Entre 3 et 4 V/m	Entre 3 et 4 V/m
Hauteur	19.5m	16.5m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat projeté :



Antennes ORANGE

Etat projeté :



Antennes ORANGE

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Antennes ORANGE

Vue des Azimuts

Azimut 60° :



Azimut 160° :

